

peuvent apprécier à leur juste valeur les difficultés qui surgissent sans cesse. Pour la compilation des données et l'obtention des détails et des renseignements nécessaires, les régisseurs doivent compter absolument sur les techniciens du réseau. Ce ne sont pas seulement les techniciens du bureau chef, mais encore les techniciens des bureaux chefs régionaux et des régions que les mesures coopératives proposées intéressent. De toute nécessité, ces fonctionnaires doivent s'aboucher et discuter ensemble, et il faut aussi se rappeler que l'examen des projets mis à l'étude et jugés finalement indignes, pour quelque bonne raison, d'un examen plus approfondi, prend autant de temps, et parfois plus de temps, que celui d'autres projets menés à bon fin. Depuis leur entrée en fonctions, les régisseurs ont constamment fait porter leur attention et attiré celle de leurs subordonnés sur ce très important sujet. Ils ont pris toutes les dispositions pour éviter la temporisation et, autant qu'ils ont pu, ils ont insisté pour que leurs techniciens et leurs conseillers s'occupent sans cesse de l'étude de l'élaboration de projets de coopération. Ils ont tenu pleinement compte des avis des experts et dans aucun cas,—à l'exception limitée de l'allure à laquelle les négociations étaient menées,—leur façon de voir ne s'est trouvée en conflit avec celle des experts, du président aux autres fonctionnaires.

Etant donné les nombreuses difficultés d'ordre technique à surmonter, et les nombreuses réunions que les intéressés doivent tenir avant la réalisation des projets de coopération, il est difficile de départager entre ces facteurs le temps nécessité par cette opération, et bien que tout le personnel du réseau national se soit sans cesse appliqué, je le répète, à réaliser les mesures de coopération, on aurait pu obtenir un progrès plus rapide, à mon sens, si une plus grande volonté de coopération eût existé chez les fonctionnaires des deux réseaux. Des dispositions plus enthousiastes pour surmonter les obstacles au progrès de la coopération pourraient facilement exister, et il peut être utile de considérer un peu certains des aspects de la coopération qui influencent le fonctionnaire moyen d'un réseau.

Selon l'avis de M. Eastman (coordinateur des services de transports américains) la tendance des administrateurs de chemins de fer à se cramponner à des avantages individuels supposés, de préférence à ceux que la coordination ou la corrélation pourrait donner est innée et peut-être invincible. Plusieurs chefs d'administration de chemin de fer ont une méfiance instinctive des projets de coordination, surtout ceux qui ont de l'ampleur. Pareils projets heurtent la formation qu'ils ont reçue et peut-être leur intérêt personnel. Les chefs d'administration ont grandi dans le métier et cette conception de conflit d'intérêts est innée et prédominante. C'est un état d'esprit intensément particulariste et qui comporte la méfiance de l'action collective. Si on énonce des projets de coopération, l'administrateur normal cherchera immédiatement à vérifier quelle en sera la répercussion pour son chemin de fer par rapport aux autres, quelque salutaires que ces projets puissent être pour l'industrie en général. Il peut arriver facilement qu'il en redoute les effets à ce point de vue et, en pareil cas, il est contre la proposition.

Telles sont les constatations de M. Eastman relativement à la situation des réseaux américains. Mes observations me portent à croire que nous avons la même situation au Canada.

Un autre facteur à considérer, c'est que presque tous les projets tendant à réaliser des économies ont une répercussion directe sur quelque localité, et il faut tenir sérieusement compte des intérêts de chaque localité. Une caractéristique remarquable de l'attitude du public envers les mesures de coopération et autres tendant à la réalisation d'économies, c'est qu'en théorie elles suscitent l'approbation universelle, mais que tout projet concret intéressant le marché du travail dans une région, ou l'importance supposée de la région, suscite immédiatement toute l'opposition dont la région est capable.

[L'hon. C. P. Fullerton.]